

## L'Ambassade du Burundi à Paris ouvre un bureau de vote le 17 mai

@rib News, 13/05/2018 Communiqué relatif au scrutin référendaire du 17 mai 2018. Dans le cadre du scrutin référendaire prévu le 17 mai 2018, l'Ambassade de la République du Burundi en France porte à la connaissance des Burundais de France, du Portugal et d'Espagne ce qui suit :

1-Un bureau de vote sera ouvert à l'Ambassade du Burundi à Paris le 17 mai 2018 de 9h00 à 20h00. Adresse : 10-12 rue de l'Orme 75019 Paris. ACCES : Metro : M11 : Arrêt Télégraphe / Bus 60 : arrêt : Place des Fêtes / Bus 48 : arrêt : Près Saint- Gervais Pour toute information, téléphoner au + 33 1 45 20 60 61. 2-Les électeurs inscrits peuvent retirer leurs cartes d'électeurs à partir lundi 14 mai 2018 jusqu'au jour du scrutin, pendant les heures de service; ils sont priés de se munir d'une pièce d'identité valide et de leur attestation d'inscription. 3-Le jour du vote, une pièce d'identité sera exigée en plus de la carte d'électeur. 4-Le vote par procuration est autorisé ; nul ne peut être porteur de plus d'une procuration. 5-L'inscription au rôle le jour du vote est autorisée. 6-Les partis politiques ou les indépendants désireux d'observer le déroulement des opérations de vote doivent entrer en contact avec l'Ambassade avant le jour du scrutin. A titre de rappel, les Burundais nés en 2001 et en 2002 enrôlés ne peuvent pas voter pour ce référendum. Vous êtes les bienvenus à l'Ambassade du Burundi à Paris pour accomplir votre devoir civique. Fait à Paris le 11 mai 2018 Dr Christine Nina NIYONSAVYE Ambassadeur

(adsbygoogle = window.adsbygoogle || []).push({});